



Un film de  
Marco Lô Spangenberg

Mai 2021

- Avant-propos	3
- Note d'intention	5
- La forme	7
- Les intervenants	9
- Lieux des tournages	10
- Audience & Diffusions	10
- Archives & Documents	10
- Le Mémorial	11
- L'équipe du film	12
- Tournage & Postproduction	14
- Annexes	17

# Sommaire

## Avant-propos

En 1993, l'ONU missionna au Rwanda un millier de casques bleus africains veiller au respect des accords de paix d'Arusha, censés mettre fin au conflit opposant l'armée régulière du Rwanda, au Front Patriotique de Paul Kagamé. Composé majoritairement de bataillons de soldats armés, ce contingent de casques bleus comptait des observateurs neutres qui opéraient sans armes. Ces militaires comprenaient dans leurs rangs plusieurs officiers de l'armée sénégalaise. Parmi ces hommes, l'un d'eux s'est particulièrement illustré par sa bravoure, le capitaine Mbaye Diagne.

Peu de temps après le début de sa mission, en novembre de la même année, le capitaine Mbaye Diagne est témoin du massacre de Kirambo, précédent de quelques mois le début du génocide perpétré contre les Tutsis du Rwanda en 1994. Il restera profondément touché par cette tuerie qui influencera ses choix et son destin. Son mandat fondé sur le chapitre six de la charte des Nations Unies, lui imposait d'observer sans avoir le pouvoir d'intervenir. Cela deviendra son dilemme.

Le lendemain de l'attentat contre l'avion présidentiel qui sert de déclencheur aux massacres, il sauve la vie des enfants de la Première ministre, Agathe Uwilingiyimana, en les exfiltrants cachés dans son véhicule.

Un premier acte de désobéissance envers le mandat qui lui était confié, un premier acte de courage et d'humanité.

Entre le 7 avril et le 31 mai 1994 jour de son décès, il sauvera ainsi la vie de plus de huit cents Tutsis, camouflés dans son 4X4 sous des valises et parfois sous des corps, franchissant les checkpoints de la milice de l'Interahamwe avec pour seule arme son sourire et son bagout, soudoyant les miliciens en leur offrant de l'alcool et des cigarettes, ou bloquant un avion au décollage pour y faire monter des réfugiés.

Vingt ans plus tard, une résolution proposée par l'ambassadeur jordanien, Zeid Ra'ad Zeid al-Husseini, est adoptée à l'unanimité par l'ONU, après qu'il ait vu un documentaire réalisé par la BBC en 2014, « A good Man in Rwanda », du journaliste Mark Doyle. Cette reconnaissance universelle est symbolisée par une médaille récompensant un acte de bravoure exceptionnel au service de l'humanité et des Nations Unies, « La médaille Capitaine Mbaye Diagne ».

Elle sera remise à titre posthume en 2016 à sa veuve par le Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki-Moon qui déclara lors de la cérémonie « Il n'a ni fermé les yeux ni fait la sourde oreille, Il n'est pas resté indifférent à sa conscience et il n'a pas laissé la peur du danger le détourner de son chemin. Il a agi guidé par son cœur ».

Le capitaine Mbaye Diagne décédera à quelques jours du terme de sa mission, mortellement atteint par un éclat d'obus, il était âgé de trente six ans. Les images de son décès diffusées peu de temps après par la télévision nationale rwandaise, amèneront les deux belligérants à observée une trêve sans concertation, pour laisser le temps aux personnels de l'ONU d'évacuer son corps.

C'est un film qui raconte l'histoire extraordinaire d'un homme plongé dans le chaos d'un événement extraordinaire, mais aussi un film sur le libre arbitre, sur la liberté d'agir selon sa conscience, quelqu'en soient les conséquences.

Parallèlement au développement de ce film, un mémorial sera créé à la mémoire du capitaine Mbaye Diagne et aux victimes du génocide perpétré contre les Tutsis du Rwanda en 1994. Huit cent arbres, autant de vies que ce soldat à sauvées, seront plantés aux abords de la Muraille Verte, à Dahra, au nord-est du Sénégal.



QG de la MINUAR à Kigali

## Note d'intention

C'est par hasard que j'ai appris l'existence du capitaine Mbaye Diagne, à l'occasion de l'ouverture d'une salle lui étant consacrée au musée des Forces Armées Sénégalaise à Dakar. Je travaille en partenariat avec le musée depuis une dizaine d'années en réalisant notamment des interviews d'anciens Tirailleurs et j'y côtoie d'anciens officiers supérieurs qui étaient du même contingent de l'ONU que le capitaine Mbaye Diagne au Rwanda.

Ils m'ont raconté les faits d'armes d'un homme qui se battait sans armes contre la barbarie et toute l'admiration qu'ils lui portaient, et de ces confidences est venue l'intention de réaliser un film documentaire sur son histoire.

Une histoire qui me rappelle celle vécue par ma famille durant la Shoah, mon grand-père et plusieurs autres membres de ma famille ont été déportés à Auschwitz parce qu'ils étaient juifs, ma mère et plusieurs de mes tantes ont eu la vie sauve grâce au courage d'anonymes dont les actes me rappelle ceux du capitaine Mbaye Diagne.

Je me suis rapidement aperçu que j'étais loin d'être le seul au Sénégal à ne pas connaître cet homme. Pas enseignée et très peu documentée, son histoire mérite ô combien d'être connue de tous et plus particulièrement par une jeunesse africaine qui a besoin de se reconnaître dans ses héros. La réalisation comprendra des scènes de reconstitution et des comédiens reprendront les rôles des principaux protagonistes. Le but étant de pouvoir intéresser les plus jeunes à découvrir le film, en espérant une identification au personnage.

Il n'est pas étonnant que son histoire soit si peu connue, seule la presse internationale s'est intéressée à cette histoire. Les principaux films de fiction et documentaires qui relatent le génocide commis contre les Tutsis du Rwanda et la présence des représentants de la mission de l'ONU, à l'exception de « A Good Man in Rwanda » et un épisode de la série « Etoiles Noires », font abstraction de la présence du capitaine Mbaye Diagne ou des casques bleus sénégalais. Ce film permettra d'insister sur cette vérité pour éviter, à l'instar de la grande majorité des tirailleurs sénégalais, de subir une deuxième mort, celle de l'oubli.

Le capitaine Mbaye Diagne a démontré par ses actes la possibilité pour tout à chacun d'user de son libre arbitre, montrer par son exemple que l'on peut en toutes circonstances faire ses propres choix et les assumer quitte à devoir en payer le prix. C'est cette dichotomie que dû affronter ce militaire, partagé entre son devoir de soldat et les ordres qu'il avait reçu, et le devoir pour tout être humain de porter secours et assistance aux plus faibles, que l'on tentera de comprendre au travers d'interviews d'anciens frères d'armes, de réfugiés qu'ils a sauvés, et de membres de sa famille.

Ce film permettra également de porter un autre regard sur le génocide commis contre les Tutsis du Rwanda et de raconter cette tragédie à travers le prisme d'un homme d'exception et permettra l'existence d'un document supplémentaire sur l'histoire du génocide perpétré contre les Tutsis du Rwanda que nul ne peut nier.

Il est important que le financement de ce projet soit majoritairement africain, pour que ce film puisse exister et être diffusé en tant que production africaine. Et d'avoir la possibilité de bénéficier des droits réservés pour le Sénégal et le Rwanda, afin que les lycées, universités et chaînes de télévisions nationales aient accès librement au film et puissent en assurer la diffusion.



QG de la MINUAR à Kigali

## La forme (en développement)

**Scène d'introduction** : Successions de plans rapides d'images d'archives Rwanda et ONU, scènes de reconstitutions et de fabrication de la médaille, sur un fond sonore d'extraits de discours à l'ONU et de reportages TV.

**Générique** : Sur une musique originale d'ismaël Lô.

### Chapitre 1 : Le Rwanda

- Scène de reconstitution au site de l'ONU à Kigali
- Scène de reconstitution après le massacre de Kirambo,
- ITW colonel Adje, général Faye, général Dallaire

### Chapitre 2 : Le Capitaine

- Portrait du capitaine Mbaye Diagne depuis l'école d'officier à Thies (ENOA) et dans son quartier de Pikine, images de grafs dédiés au capitaine Diagne
- ITW colonel Ntab, Yacine Diop veuve du capitaine, et d'un de ses enfants

### Chapitre 3 : Le dilemme

- Scène de reconstitution de l'exfiltration des enfants de la Première ministre
- Scène de reconstitution au QG de l'ONU à Kigali
- Scène de reconstitution d'une femme Tutsi au tribunal, assassinée pendant qu'ils sont au téléphone
- Scène de reconstitution de la scène du gamin burundais caché sous le véhicule pendant l'évacuation de l'ambassade américaine
- ITW du général Faye sur l'utilisation et l'importance de leur téléphone satellite
- ITW d'un des enfants de la Première ministre
- ITW du colonel Adje, généraux Faye et Dallaire (comprennent-ils les choix de Mbaye Diagne, et qu'ont-ils eux ressentis devant les mêmes scènes de massacre)
- ITW du colonel Ntab sur ses sentiments quand il est entré dans un camp de réfugiés Tutsis
- ITW colonel Adje sur ses sentiments concernant le corps d'un gamin de quinze ans, resté des mois sur un rond-point de Kigali et sur l'ordre donné aux soldats de l'ONU de tirer sur les chiens qui dépeçaient les cadavres.
- ITW d'Ahmed Bahaddou, le Chef Op du film, qui couvrait le génocide pour l'agence Reuters

### Chapitre 4 : Les exfiltrations

- Scène de reconstitution du capitaine cachant des Tutsis dans son véhicule et passant un checkpoint pour les amener à l'hôtel des Milles Collines
- Scène de l'évacuation des Milles Collines et comment il a réussi à convaincre les miliciens de les laisser passer
- Scène entre le gamin de cinq ans et le général Faye qui amena à sauver 49 Tutsis que les casques bleus sénégalais cachèrent et défendirent

- Scène du blocage de l'avion à l'aéroport de Kigali pour y faire monter des réfugiés
- ITW du colonel Adje et du général Faye qui étaient présents lors de l'évacuation
- ITW d'un pilote ou membre du personnel de l'avion, ITW de deux des réfugiés présents dans l'avion
- ITW du général Dallaire sur les plaintes du gouvernement concernant les actions des observateurs sénégalais

### **Chapitre 5 : Le décès**

Images d'archives de la télé rwandaise montrant le véhicule et le corps du capitaine Diagne.

- ITW du colonel Adje qui était présent sur place peu de temps après
- ITW généraux Dallaire et Faye sur le cessez-le-feu décrété par les deux parties pour laisser le personnel de l'ONU évacuer le Capitaine Diagne
- Scène de reconstitution montrant des honneurs militaire à l'aéroport de Kigali et le décollage vers le Sénégal
- ITW colonel Ntab sur les honneurs militaires au Sénégal
- Retour sur la médaille, comment elle a été proposée et adoptée par l'ONU
- ITW de l'ambassadeur jordanien, Zeid Ra'ad Zeid al-Husseini, à l'origine de la résolution de l'ONU
- Extrait du discours du Secrétaire Général de l'ONU, Ban KI-Moon, lors de la remise de la médaille à la veuve du capitaine Mbaye Diagne
- ITW de l'ambassadeur du Rwanda, Jean-Pierre Karabaranga sur le souvenir que laisse le capitaine Diagne au Rwanda

### **Chapitre 6 : Le mémorial**

- Images du mémorial et de l'inauguration
- Conclusion par la narration

### **Générique de fin**

Images d'archives montrant le capitaine Mbaye Diagne et son sourire, sur un fond sonore de chants rwandais (chants qui accompagneront les quelques plages musicales du film).

Citation finale : « On nous tue, on ne nous déshonore pas »



## Les intervenants

- **Général de brigade Babacar Faye**, conseiller militaire du projet, ancien Chef d'Etat-Major de l'Organisation des Nations-unies (07/2021). Présent au Rwanda en tant que capitaine du GOMN puis de la MINUAR, aide de camp du général Dallaire et binôme du capitaine Diagne.
- **Colonel Jean-Paul Ntab** (ER), conseiller militaire du projet, présent au Rwanda en tant qu'adjoint du chef des opérations du Groupe d'Observateurs Militaires Neutres (GOMN)
- **Colonel Mamadou Adje** (ER), conseiller militaire du projet, présent au Rwanda en tant qu'observateur de l'ONU, officier de communication du général Dallaire, officier de liaison avec le FPR à Kigali
- **Général Roméo Dallaire**, commandant de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR)
- **Capitaine Ousseynou Pouye**, présent au Rwanda en tant que membre des opérations du Groupe d'Observateurs Militaires Neutres (GOMN)
- **Yacine Diop**, femme du capitaine Diagne et un de ses enfants
- **Jean-Pierre Karabaranga**, ambassadeur du Rwanda au Sénégal
- Un des enfants de la Première ministre, **Agathe Uwilingiyimana**
- **Mark Doyle**, journaliste à la BBC, auteur du documentaire « A Good Man in Rwanda »
- **Ahmed Bahaddou**, Chef opérateur du film, à couvert le génocide perpétré contre les Tutsis pour l'agence de presse Reuters
- Plusieurs Tutsi sauvés par le capitaine Diagne ou par le général Faye (à définir)
- Pilotes ou personnels aéroport Kigali (à définir)



Médaille des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda

## Lieux des tournages

- **Aux Etats-Unis**, à New York au siège de l'ONU, ITW du général Faye
- **Au Canada**, ITW du général Dallaire
- **Au Sénégal**, à Dakar, Pikine et Dahra
- **Au Rwanda**, à Kigali et Kirambo

## Audience & Diffusions

(À définir)

## Archives & Documents

- Documents de la Direction des Archives et du Patrimoine Historique des Forces Armées Sénégalaise (DAPH)
- Documents au siège de l'ONU à Dakar
- Archives de la télé nationale sénégalaise RTS
- Archives de la télé nationale rwandaise
- Archives de l'agenda Reuters
- Archives personnel d'Ahmed Bahaddou (Reuters)
- Documents personnels de proches du capitaine Diagne.
- Documents du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR)

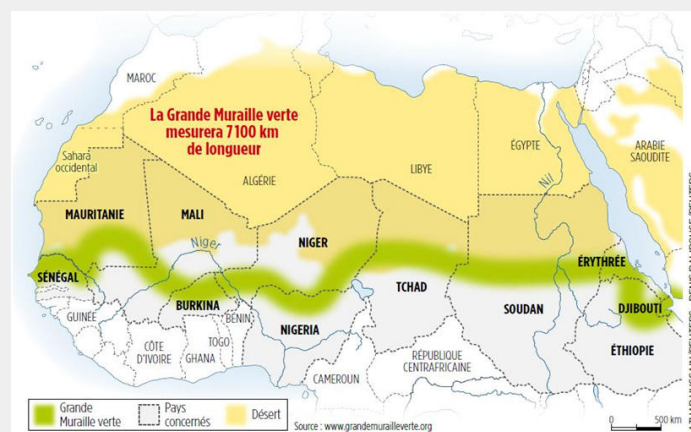
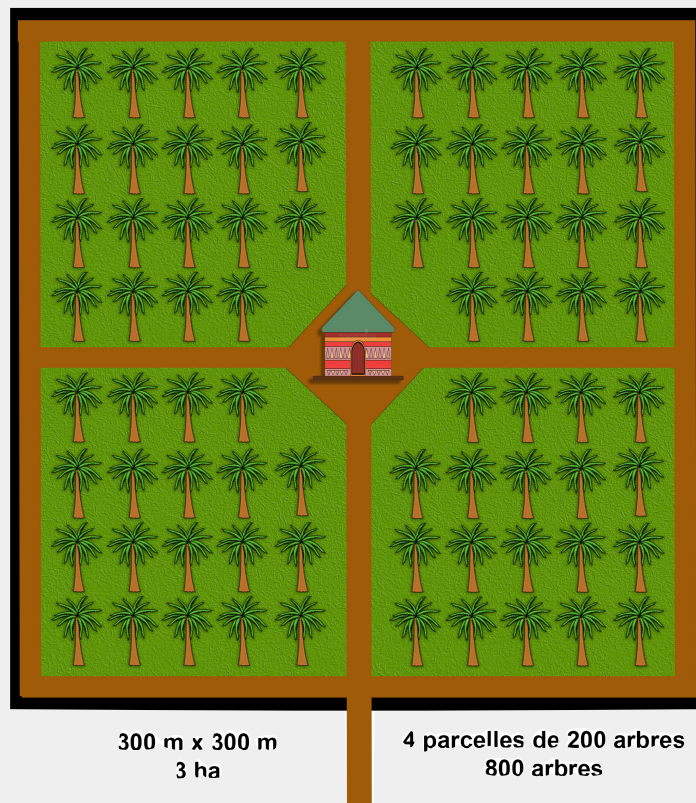
# Le Mémorial

Le projet de lieu mémoriel se mènera parallèlement au développement et production du film. C'est là que seront tournées les images qui seront la dernière scène du documentaire.

Haïdar El Ali, ancien ministre de l'environnement sénégalais et militant écologiste, participe au projet par un don de 800 arbres, des dattiers, et qui seront traités par des intrants agricoles bio, offert par le colonel Adje. Arbres qui seront plantés sur un ancien terrain militaire de trois hectares, au nord-est du Sénégal, à Dahra, à 370 km de Dakar.

Le mémorial fera partie intégrante de la Muraille Verte qui devrait s'étendre du Sénégal jusqu'en Ethiopie.

Projet de Mémorial du Capitaine Mbaye Diagne  
et du Génocide Rwandais à Dahra



## L'équipe du film

### **Marc SPANGENBERG**

né le 19 mars 1963 à Paris. Célibataire

Rue de Fatick, Point E

Dakar - Sénégal Tél : (+221) 77 153 89 42

mls@leukprod.com

### **Expérience professionnel dans l'audiovisuel :**

#### **Réalisateur / Cadreur / Monteur**

#### **1988 - 1995**

Prises de vues sur supports terrestre et aériens de feux de forêt pour les pompiers de Fréjus-Saint-Rapahaël (83) en tant que pompier volontaire.

Assistant caméra, assistant mise en scène, régisseur adjoint sur des tournages publicitaires et sur des longs-métrages (**Une année en Provence** de David Tucker, **Le fils de la Panthère Rose** de Blake Edwards et réalisation du Making-of, **Le fils préféré** de Nicole Garcia...)

Réalisation de films institutionnels pour des sociétés de transports et de travaux public de la région PACA. (Renault Camions, La Courbaisse Transports, Dalmasso TP...)

#### **1996 - 2002**

Réalisations de courts-métrages et de virgules humoristiques pour des chaînes de TV locales. Captations et montages de spectacles de Café-Théâtre et concerts.

Réalisateur du **Point-virgule** à Paris de 1998 à 2008.

Réalisation (tournage et montage) de documentaires 26 et 52 mns (**K2R Riddim**, l'autoproduction musicale); **La larme du crocodile**, immersion dans la dictature cubaine...) <https://www.youtube.com/watch?v=2J0laGmKM-0>

#### **2002 - 2010**

Réalisateur plateau de plusieurs émissions sur la chaîne locale VOTV. Réalisateur permanent du JT depuis 2003. Tournages et montages de sujets quotidiens pour le JT de la chaîne.

Réalisateur multi caméras de retransmissions sportives de Football (Nationale), Rugby Universitaire, Meeting Indoor d'Athlétisme d'Eaubonne, Jumping International de Franconville...)

Conception réalisation et montage de programmes de divertissement en plateau (**La planète Zbeedel, Urban Flow....**). Réalisation d'un magazine culturel (**Backstage**), portraits d'artistes du val d'Oise (13mns).

Captations des concerts d'Ismaël Lo en France (L'Olympia, La Cigale et en tournée)

La totalité des montages des émissions, documentaires et captations de spectacles énumérées ci-dessus, l'ont été sur **Avid Média Composer** que je pratique quotidiennement depuis 1997.

### **2011 – 2014**

Réalisateur indépendant au Sénégal depuis début 2011. Ecriture et développement d'une série documentaire sur l'histoire des Tirailleurs Sénégalais en collaboration avec les Forces Armées Sénégalaises.

Montage du long-métrage de Hubert Laba Ndao « **Dakar trottoir** ».

### **2015 – 2021**

Réalisateur et gérant de **LEUK Production SARL**.

Réalisations de documentaires :

**Le monde de Bandia**, qui traite de la nécessité de créer des réserves animalières en Afrique de l'ouest

**Hann renaissance**, qui traite de la restructuration de toute une commune, pour l'Union européenne

Réalisations visibles sur le web : **[vimeo.com/leukprod](https://vimeo.com/leukprod)**

Bonne pratique de l'anglais (lu , écrit, parlé)

Notion de Wolof.

## Chef opérateur

### Ahmed BAHADDOU

Rome, Italy | +39 33133 58685  
linkedin.com/ | bahaddou.ahmed@gmail.com

Multimedia Specialist / Director of Photography

#### Education & Credentials

Cinematographic Studies, National Institute of Cinematography (INSA),  
Brussels, Belgium

DOP, Editing, Lighting, Camera Operating, Film & Digital, 35mm & 16mm  
French – Mother Tongue, Arabic – Mother Tongue (Middle Eastern and North  
African Dialect), English – Fluent,

Spanish – Fluent, Berber – Good, Dutch – Good, and Italian – Good.

Arri 16mm ▪ Super 35mm ▪ Arri Amira ▪ Red Cameras ▪ XDCams ▪ EX3 ▪  
Panasonic Varicam LT

Panasonic au-eva1 ▪ Lumix ▪ GH5 ▪ SonyFS5 & FS7 4K ▪ Canon 5D MARK  
IV ▪ CANON C100 II, C300II & C500

Sony A7III ▪ Sony 6300 ▪ Sony F5II ▪ Sony FS7II ▪ VR 360 Cameras ▪ Drone  
DJI Inspire I & II ▪ DJI Matrice 600

**Covered for Reuters ,Democratic Republic of Congo, Rwanda  
genocide : refugee camp in DRC under the control of the Hutu militias,  
covering Goma and Kivu region.**

Awarding winning, multilingual DOP, cameraman, Producer and film - digital  
editor with 29+ years of broad experience guiding complex assignments  
under challenging, and often dangerous, circumstances.

#### **Finalist for the Pulitzer Prize in International News**

Reporting. Calm demeanor and pragmatic sensibilities to organise projects  
for TV news, business reporting, and humanitarian stories.

Staff cameraman for Reuters Television for 17 years (Brussels, Gaza,  
Jerusalem, and Baghdad) covering conflicts across the Balkans, the Middle  
East, Asia , Africa, Liberia, Sierra Leone, Rwanda, Congo.

## **Tournage & Postproduction**

A l'étude pour le tournage. Montage images et son sur station Avid Media  
Composer et Pro Tools, étalonnage sur DaVinci Resolve



**MEDIATIK Communication  
S.A.**

**Moctar Ndiouga Bâ  
Administrateur Général  
Producteur**

**Tel : +221 78 146 25 00**

**mediatik94@hotmail.com**

La société **Médiatik Communication S.A.** est une société de production cinématographique et audiovisuelle de droit sénégalais, fondée par Moctar Ndiouga Bâ en 1999. Producteur depuis une vingtaine d'années, il a œuvré à la production d'une soixantaine de films documentaires, magazines, et institutionnels sur divers formats.

**Productions longs métrages**

2012 - 2013 « DAKAR TROTTOIRS » de Hubert Laba Ndao

2007 - 2008 « RAMATA » de Léandre-Alain Baker

2005 – 2006 « TEUSS TEUSS » de Hubert Laba Ndao

**Productions Documentaires**

2018 – « IYA TUNDE » (52 minutes sur Germaine Acogny) de Laure Malécot

2015 – 2016 - « EN ATTENDANT LE 3<sup>ème</sup> PROPHETE » (52 minutes) de Mustafaa Saïque

2006 - 2007- « QUESTIONS A LA TERRE NATALE » (52 minutes) de Samba Félix Ndiaye

**Production exécutive & Direction de production longs métrages**

2007 - « BLACK » de Pierre Laffargue

2005 – « BAMAKO » de Abderrahmane Sissako

2004 – « CAPITAINES DES TENEBRES » de Serge Moati

2002 – « LE JARDIN DE PAPA » de Zéka Laplaine

2001 – « LIBRE » de Jean-Pierre Sauné

2001 – « ABOUNA » de Mahamat-Saleh Haroun

2000 – « KARMEN » de Joseph Gaye Ramaka

1999 – « BATU » de Cheik Oumar Sissoko

1998 – « LE PRIX DU PARDON » de Mansour Sora Wade

1996 – « TABLEAU FERRAILLE » de Moussa Sène Absa

1991 – « KEN BUGUL » de Moussa Sène Absa

***Projet en finition***

« HIVERNAGE » long métrage fiction de Laurence Gavron

**Projets en développement**

« SOLENE » mini-série fiction 4 X 52 minutes de Léandre-Alain Baker

« DUM SPIRAMUS » long métrage fiction de Christian Thiam









## Conseil de sécurité

Distr. générale  
8 mai 2014

### Résolution 2154 (2014)

**Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 7170<sup>e</sup> séance,  
le 8 mai 2014**

*Le Conseil de sécurité,*

*Rappelant* l'Article 24 de la Charte des Nations Unies, qui confie au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales,

*Considérant* que l'Organisation des Nations Unies a décerné des médailles à des hommes et à des femmes en tenue qui ont servi dans des opérations de l'Organisation sur le terrain, et rappelant sa résolution [1121 \(1997\)](#) instituant la médaille Dag Hammarskjöld afin d'honorer les personnes qui ont fait le sacrifice de leur vie dans des opérations de maintien de la paix sous le contrôle opérationnel et l'autorité des Nations Unies,

*Rappelant* les principes fondamentaux gouvernant les missions de maintien de la paix des Nations Unies ainsi que les autres principes applicables qui régissent les activités de l'ONU sur le terrain,

*Notant avec une profonde reconnaissance* l'action du capitaine Mbaye Diagne (Sénégal) de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), qui a sauvé, sans arme et face à un danger extrême, la vie de centaines, voire d'un millier, de Rwandais lors du génocide de 1994 perpétré contre les Tutsis au Rwanda et au cours duquel des Hutus et d'autres personnes opposées au génocide ont également été tués,

*Reconnaissant avec les plus profonds regrets* qu'après le décès du capitaine Diagne, la famille de celui-ci n'ait jamais reçu de remerciements de la part du Secrétariat de l'ONU pour les sacrifices que leur valeureux parent avait consentis,

*Rappelant* les nombreux actes de bravoure dont ont fait montre les militaires, les membres de la Police et du personnel civil des Nations Unies et du personnel associé en s'acquittant de leur mission ou de leurs fonctions, au péril de leur vie,

1. *Décide* d'instituer la « médaille capitaine Mbaye Diagne pour acte de courage exceptionnel » afin d'honorer les militaires, les membres de la Police et du personnel civil des Nations Unies et du personnel associé qui ont fait montre d'un courage exceptionnel et ont bravé des dangers extrêmes en s'acquittant de leur mission ou de leurs fonctions, au service de l'humanité et de l'ONU;



2. *Prie* le Secrétaire général de faire établir, dans les six mois suivant l'adoption de la présente résolution, le dessin de la médaille, et de soumettre en temps voulu au Conseil de sécurité, les modalités de nomination et de sélection des récipiendaires, selon les critères énoncés au paragraphe précédent;

3. *Demande* que la médaille soit présentée par le Secrétaire général au récipiendaire, ou à son parent le plus proche, à l'occasion d'une cérémonie à laquelle tous les États Membres de l'ONU seront invités;

4. *Décide* que la première médaille pourra être décernée six mois après que les modalités de son attribution auront été arrêtées et que le Secrétariat sera chargé de la gestion administrative de la distinction.